

AVENANT N° 5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY**
représentée par son président, Monsieur Bernard LAPORTE
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 78440581300089

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 792 748 €. La subvention est versée en deux fois : le premier versement est de 50 % après signature de l'avenant 2017 par toutes les parties. Le solde après production des pièces prévues dans la convention.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention **170 000 €** concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 962 748 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **3 643 488 €.**

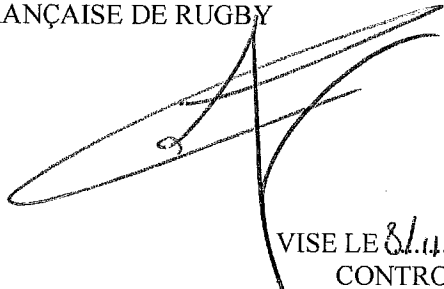
Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le **13 NOV. 2017**

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE RUGBY



LA DIRECTRICE DES SPORTS

Pour la directrice des sports
Adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

Nathalie CUVILLIER

WISE LE 8.11.2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2100281587

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

A handwritten signature or set of initials, possibly 'BL', located in the lower right quadrant of the page.

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2015	2016		2017
	Réalisé	Réalisé	Cible	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires				
Nombre de licences	336459	326344	390000	390000
Nombre d'ATP	126258	141162	92000	95000
Nombre total de licences et d'ATP	462717	469506	482000	485000
Nombre et taux de licences féminines	19574 (5,82%)	22295 (6,79%)	5 (0%)	5 (0%)
Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	(%)	71556 (21,79%)	(%)	(%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	16	0	0	(%)
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives				
Solidité financière	25,17	22,95	0	
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives				
Rang sportif de la France	7	8	3	3
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs				
Taux de suivi médical complet - SHN	93,27%	%	95%	95%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	100%	100%	95%	99%
Emplois d'avenir				
Nombre d'emplois d'avenir	0	0	0	
Lettres de missions signées dans CTS-Web				
Nombre et taux de lettres de missions signées	30 (62,5%)	35 (72,92%)	%	%

Objectifs partagés		N-2	N-1	N
Objectif	Indicateur	Réalisé	Réalisé	Cible
Développer la pratique du rugby auprès de l'ensemble des publics et en particulier en direction du public féminin et des publics en difficulté sociale	Nombre de dispositifs coordonnés vis-à-vis des publics en difficulté Nbre cumulé d'actions et de participants	492 actions 73238 pratiquants	363 actions 71953 pratiquants	70000 participants
Diversifier l'offre de pratique sportive avec le développement du rugby à VII, du rugby à toucher, du beach rugby...	Nombre de pratiquants (licenciés) des nouvelles pratiques (ATP)	126258	141162	90.000
Poursuivre les actions de protection de la santé du pratiquant	Nombre de journées Sécurité organisées pour : - les Responsables Techniques des Ecoles de Rugby 1 entraîneur-éducateur par collectif Nombre de blessés graves	9301 participants 0 blessés graves	9770 participants 0 blessés graves	8000 participants 0 blessé grave

Ba

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Développer les compétences des dirigeants bénévoles pour leur permettre d'élaborer de véritables projets associatifs	Etat des lieux et Formation de 2 administratifs par comité territorial : nombre d'administratifs formés	367	50	300	300
Mise en œuvre du dispositif de formation et de professionnalisation de l'encadrement sportif	Nombre de DE JEPS délivrés/an Nombre de DES JEPS délivrés/an Nombre de Diplômes Niveau IV délivrés/an (BP) Nombre de diplômes de préparateur physique délivrés/an	DEJEPS : 90 admis ; DESJEPS : 15 admis	DEJEPS: DESJEPS: 27 diplômés	DE 135 stagiaires 90 admis DES 25 stagiaires 20 ad	DE 135 stagiaires 90 admis DES 25 stagiaires 20 ad
Renforcer et redéfinir les rôles et missions des structures du PES: Pôles France, Pôles France jeunes, Pôles Espoirs et filière féminine	Nombre de joueurs issus du ou des pôles France qui signent des contrats pros et obtiennent des sélections dans les collectifs France	Ct pros issus PF: 66% Sélect XV et 7 de Fr 12%	70% select XV 40% select à 7	Ct pros issus PF: 70% Sélect XV et 7 de Fr 16%	Ct pros issus PF: 70% Sélect XV et 7 de Fr 16%
Accompagner les collectifs des équipes de France et notamment les collectifs féminins et jeunes	Résultats des Equipes de France (masculins, féminins, - 20 ans)	XV H: 7ème IRB - XV F: 2ème XV U20: 4ème CdM	XV H: 7ème WR U20: 9ème CdM	XV masc 3e IRB XV Fem 4e IRB U20 podium CdM	XV masc 3e IRB XV Fem 4e IRB U20 podium CdM
Renforcer la place accordée au rugby à 7 et soutenir le projet d'entrée aux Jeux Olympiques	Améliorer le classement mondial de l'équipe de France à 7	H: 11ème WR -1er CE; F: 6ème WR - 1e CE	H: 7ème JO F: 6ème JO	médailles JO	tête de série
construire notre liberté financière	Nbre de partenaires / montant cumulé de l'ensemble des partenariats	20 partenaires 45 341 K€	58616	20 partenaires	20 partenaires

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Développer la pratique du rugby auprès de l'ensemble des publics et en particulier en direction du public féminin et des publics en difficulté sociale	568 000 €	130 000 €	130 000 €	438 000 €
Action 1	568 000 €	130 000 €	130 000 €	438 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	568 000 €	130 000 €	130 000 €	438 000 €
Diversifier l'offre de pratique sportive avec le développement du rugby à VII, du rugby à toucher, du beach rugby...	2 637 000 €	150 000 €	50 000 €	2 587 000 €
Action 1	2 637 000 €	150 000 €	50 000 €	2 587 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	163 000 €	0 €	0 €	163 000 €
Structuration fédérale	2 474 000 €	150 000 €	50 000 €	2 424 000 €
Lettres de missions signées dans CTS-Web	1 165 000 €	0 €	0 €	1 165 000 €
Action 1	72 000 €	0 €	0 €	72 000 €
Structuration fédérale	72 000 €	0 €	0 €	72 000 €
Action 2	1 093 000 €	0 €	0 €	1 093 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	1 093 000 €	0 €	0 €	1 093 000 €
Accompagner les collectifs des équipes de France et notamment les collectifs féminins et jeunes			0 €	0 €
Action 1			0 €	0 €
Compétitions Internationales en France (disciplines non reconnues de HN)			0 €	0 €
Renforcer et redéfinir les rôles et missions des structures du PES: Pôles France, Pôles France Jeunes, Pôles Espoirs et filière féminine	3 747 000 €	600 000 €	200 000 €	3 547 000 €
Action 2	3 747 000 €	600 000 €	200 000 €	3 547 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	3 747 000 €	600 000 €	200 000 €	3 547 000 €
Renforcer la place accordée au rugby à 7 et soutenir le projet d'entrée aux Jeux Olympiques	5 480 500 €	370 000 €	338 000 €	5 142 500 €
Action 2	5 480 500 €	370 000 €	338 000 €	5 142 500 €
Aides personnalisées (AP)	1 004 500 €	170 000 €	170 000 €	834 500 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	4 476 000 €	200 000 €	168 000 €	4 308 000 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	418 000 €	30 000 €	0 €	418 000 €
Action 3	418 000 €	30 000 €	0 €	418 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	418 000 €	30 000 €	0 €	418 000 €
Poursuivre les actions de protection de la santé du pratiquant	1 144 000 €	305 000 €	216 748 €	927 252 €
Action 3	1 144 000 €	305 000 €	216 748 €	927 252 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	824 000 €	225 000 €	145 748 €	677 252 €
Accompagnement sanitaire préventif	320 000 €	80 000 €	70 000 €	250 000 €
Développer les compétences des dirigeants bénévoles pour leur permettre d'élaborer de véritables projets associatifs	160 000 €	0 €	0 €	160 000 €
Action 4	160 000 €	0 €	0 €	160 000 €
Professionnalisation de l'activité	160 000 €	0 €	0 €	160 000 €
Mise en œuvre du dispositif de formation et de professionnalisation de l'encadrement sportif	396 000 €	30 000 €	28 000 €	368 000 €
Action 4	396 000 €	30 000 €	28 000 €	368 000 €
Formations fédérales	396 000 €	30 000 €	28 000 €	368 000 €
TOTAL	15 715 500 €	1 615 000 €	962 748 €	14 752 752 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

170 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

792 748 €

ML



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FEDERATION FRSE DE RUGBY

Domiciliation
**SG PARIS AGENCE CENTRALE (03010)
29 BD HAUSSMANN
75428 PARIS**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03010	00037260094	94

IBAN : FR76 3000 3030 1000 0372 6009 494
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

Siège social : 3-5 rue Jean de Montaigu - 91463 Marcoussis cedex - Tél : 01 69 63 64 65 - Fax : 01 69 63 67 57 - www.ffr.fr
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en date du 27 novembre 1922 - Siret 78440581300089 - CODE APE 9319Z - TVA FR 70784405813